

L'expérience de Boncourt

Autor(en): **Forni, Raymond / Lachat, François / Schaffter, Roger**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **52 (1981)**

Heft 4: **Relations transfrontalières**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'expérience de Boncourt

Il était logique que les deux localités jumelles de Delle et Boncourt soient à l'origine de la première rencontre entre le canton du Jura et les nouveaux responsables socialistes du Territoire de Belfort, le 27 août dernier. Delle et Boncourt ont en effet une longue expérience de la collaboration par-dessus la frontière. François Lachat et Roger Schaffter, d'un côté, Raymond Forni, le député de Belfort, de l'autre, ont beaucoup d'enseignements à tirer de la cohabitation des Dellois et Boncourtois.

«J'ai parfois l'impression que la coopération est un peu à sens unique avec la France, explique le maire de Boncourt, M. François Rossé, entendez par là que Boncourt est sans doute plus bénéficiaire de ces échanges que Delle. Je crois que nos amis français mettent une certaine fierté à nous faire bénéficier de leurs réalisations, même si c'est contre un juste financement.»

A vrai dire, on sait que le Territoire, écartelé entre une Alsace dont il s'est échappé autrefois, et une Franche-Comté dont le centre, Besançon, est bien loin, a vu dans la Suisse et plus particulièrement dans le canton du Jura, un débouché lui permettant de jouer un rôle de carrefour. Mais la collaboration entre Delle et Boncourt, cela tient d'abord du bon voisinage.

Incinération

«Au départ, en 1972, Delle nous a contactés pour participer à l'édition d'un dépliant touristique, pour partager les frais. Nous avons donc édité un dépliant international, dit le maire de Boncourt. En signe de bon voisinage, nos amis dellois ont offert à Boncourt la vice-présidence de leur Syndicat d'initiative. Par la suite, nous avons étudié la possibilité de faire incinérer nos ordures à l'usine d'incinération de Fêschel'Eglise. Depuis 1973, Boncourt fait partie du Syndicat intercommunal à vocation multiple, qui gère l'usine, et bénéficie du ramassage des ordures ménagères deux fois par semaine. Autre collaboration, la piscine. Boncourt, apprenant que Delle allait bénéficier de l'action «1000 piscines» lancée sur toute la France, a abandonné son propre projet. La commune participe aux dépenses de fonctionnement de la piscine de Delle.

En échange, les élèves des écoles bénéficient chaque semaine de deux heures de piscine à Delle. Un bus dellois vient les prendre dans la cour de l'école et les y ramène.

Epuration

Nous sommes en train d'étudier actuellement la possibilité de nous raccorder à la station d'épuration des eaux usées qui se construira en aval de Grandvillars. D'autres villages jurassiens, comme Courtemaîche et Buix pourraient également profiter de ce raccordement. Des études menées par des experts de l'Université de Strasbourg ont en tout cas conclu que cette solution serait la plus rationnelle pour tout le monde.

Autre collaboration, mais plus modeste: dans le cadre de l'aménagement du poste de douane, Boncourt a pu obtenir de Delle la mise à disposition du terrain nécessaire à la construction d'un trottoir entre les deux douanes. Enfin, on notera une collaboration au niveau des pompiers. Si la coutume, ancienne, veut que les pompiers de l'une ou l'autre localité se viennent en aide en cas de sinistre, on prépare un plan d'intervention avec quadrillage de Boncourt. En effet, Delle bénéficie d'un poste de sapeurs-pompiers permanents; on peut donc étudier de façon plus systématique l'intervention des pompiers dellois, en cas d'incendie ou d'accident.

Faut-il encore mentionner les échanges au niveau du sport – les Boncourtois qui jouent du tennis à Delle, les Dellois qui viennent renforcer notre équipe de football – les achats ou les contacts amicaux?»



Notre hôtesse vous invite...

...à traverser notre beau Jura, à pousser jusqu'à la pointe de l'Ajoie, à vous arrêter à Boncourt.

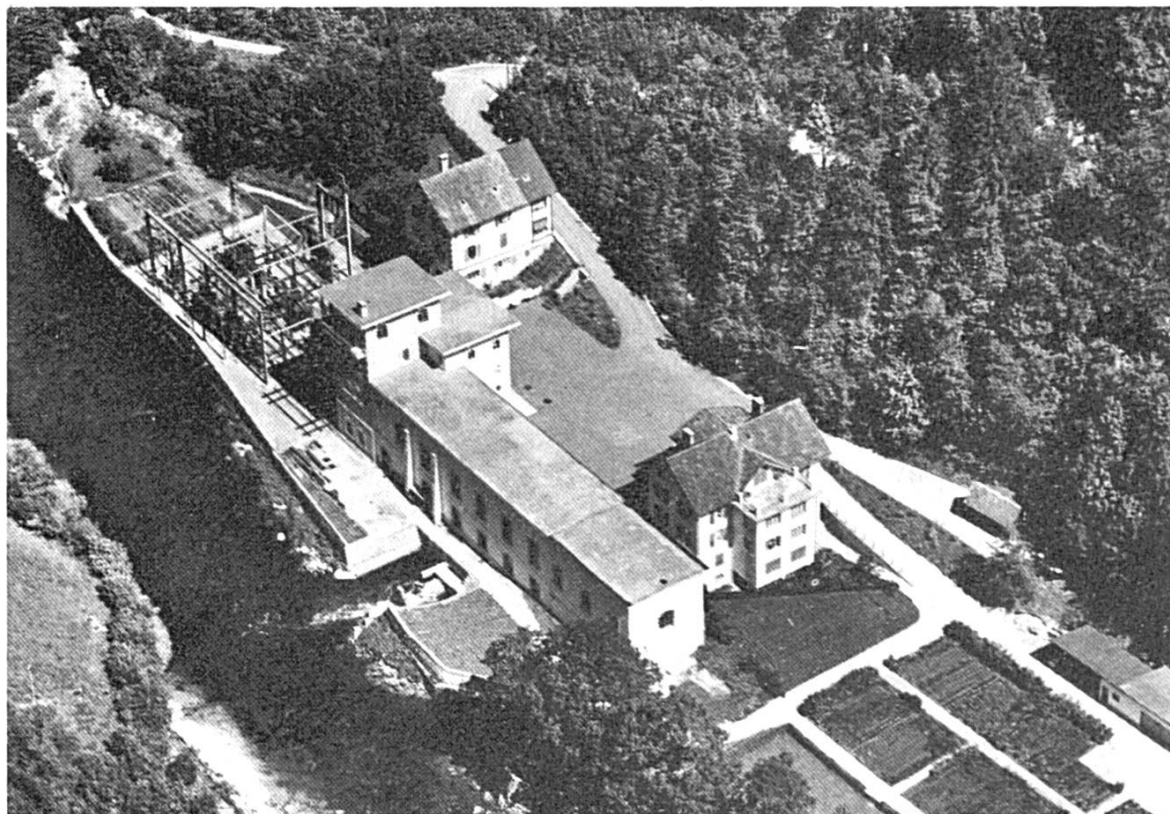
La Manufacture de cigarettes F.J. Burrus vous présentera son centre de production ultramoderne. Vous y découvrirez l'étonnante métamorphose des feuilles de tabacs en milliers de cigarettes (Select, Parisienne, Gallant, Twenty, Virginie, etc.).

L'entreprise vous sera présentée en audiovisuel et notre charmante hôtesse vous fera visiter les installations que contrôlent nos 450 collaboratrices et collaborateurs de Boncourt.

Venez en groupe ou en société. Toute l'année, du lundi au vendredi. Téléphonnez au préalable au 066/75 55 61 pour fixer une date.

Nous vous attendons avec plaisir.

**F.J. Burrus & Cie SA, Manufacture de cigarettes
2926 Boncourt.**



USINE DE LA GOULE SUR LE DOUBS

Société des Forces Electriques de la Goule

Fondée en 1893

Production et distribution d'énergie électrique



Les hommes et les pouvoirs

Des obstacles à cette collaboration? Elles ne sont bien sûr pas au niveau des hommes, estime François Rossé: «Nous avons de bons contacts avec l'ancien maire de Delle, M. Louis Clerc. Question d'âge, de tempérament, nous avons des contacts encore plus directs avec la nouvelle Municipalité emmenée par Denis Maire. Nous nous voyons une fois par an pour une séance de travail commune, mais qui tourne à la rencontre amicale entre les deux Conseils municipaux. Les maires sont en contact très fréquemment.»

Si obstacles il devait y avoir, le maire de Boncourt les voit plutôt dans la différence de structures des organes de décision: le Conseil municipal suisse a plus d'autonomie budgétaire, mais son maire a moins de pouvoir exécutif que son homologue français. Les difficultés pourraient se rencontrer dans des réalisations communes. Alors que Boncourt est libre de sa décision, Delle doit faire ratifier son projet par l'administration centrale. Par contre, une fois le projet admis

le financement pose moins de problèmes à Delle. Dans le cas de la piscine, il aurait été impossible de réaliser concrètement une participation de Boncourt à la construction, Delle n'y avait aucun intérêt dans la mesure où la construction était payée par la collectivité nationale. Par contre la participation aux frais d'exploitation ne pose pas de problème.

Nous avons un rôle important à jouer dans le cadre de la coopération, estime François Rossé. Nous pouvons, comme localité-frontière, mettre en contact des représentants des deux pouvoirs qui ne se connaissent pas. Nous pouvons indiquer une voie concrète pour la coopération. Et surtout nous avons une immense chance. C'est d'avoir en face de nous un interlocuteur ouvert, disposé à la collaboration, le maire de Delle, M. Denis Maire. Or celui-ci est président du Conseil général du Territoire de Belfort. Dans la nouvelle régionalisation française, c'est lui qui disposera des pouvoirs exécutifs du département. C'est un atout important pour nos projets.» *Interview ADIJ*

Emplois frontaliers par branches et par districts en 1980 dans le canton du Jura

Secteur	Porrentruy	Franches-Montagnes	Delémont	Canton
<u>Primaire</u>	<u>7</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>8</u>
<u>Secondaire</u>	<u>1298</u>	<u>197</u>	<u>109</u>	<u>1604</u>
dont:				
horlogerie	451	186	85	722
textiles	350	1	0	351
vêtements + chaussures ...	193	0	2	195
métallurgie	142	7	19	168
<u>Tertiaire</u>	<u>125</u>	<u>8</u>	<u>8</u>	<u>143</u>
dont:				
hôtellerie	62	5	1	69
<u>Total</u>	<u>1430</u>	<u>206</u>	<u>117</u>	<u>1755</u>

Sources : op. cit.

Chronique économique

L'indice suisse des prix à la consommation en août 1981

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a nettement progressé en août 1981. Le taux de cette hausse, soit 1,5% par rapport au mois précédent, l'a fait monter à 117,8 points sur la base de 100 en septembre 1977, niveau qui dépasse de 7,4% celui de 109,5 points enregistré une année auparavant. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La hausse prononcée, de 1,5% par rapport au mois précédent, que l'indice suisse des prix à la consommation a subie en août

1981, est principalement imputable à celles des indices des groupes **chauffage et éclairage** (+ 6,0%) – par suite d'un nouveau renchérissement du mazout –, **instruction et loisirs** (+ 3,4%) et **alimentation** (+ 2,0%). On a enregistré, en outre, un mouvement ascendant des indices des groupes **boissons et tabacs** (+ 2,1%) et – du fait que les prix de l'essence ont de nouveau augmenté d'un mois à l'autre – **transports et communications** (+ 0,8%). Les quatre autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique en août.

Le renchérissement du mazout et de l'essence a contribué à raison de 0,5 points de pour-cent à la hausse de l'indice général par rapport au mois précédent et de 1,7 point de pour-cent à celle d'une année à l'autre. Sans ce renchérissement, l'indice suisse des